

Boustroff (57105)

Arrêté : SGAR n° 2003-257 du 07/07/2003 --- Secteur : Arrt de Forbach hors zones très sensibles

Seuil Urbanisme : 3000 m²
Seuil Affouillements : 3000 m²
Seuil Végétation : 3000 m²

